

Compte-rendu de l'Atelier « Animation-Fête des associations »
Du conseil des associations
Mercredi 10 mars- 18h00
Salle du Conseil municipal - Hôtel de Ville

Représentants associatifs : ENSEMBLE, MJC Lorraine, MJC Nomade, Cinquième Art, Khamsa, Vivre dans la Ville, D'Hier à Demain, NDoumbé Land, La Bergabelle, REPONSE, Vandoeuvre Animation et CDJ.

Elu(s) : Azzam CHEIKH (Délégué aux Associations) et Manu DONATI (Adjoint à la Démocratie Participative et aux Associations).

Service de la Ville : service Vie Associative.

Excusé(e)s : Trans'Culture et UFAL.

1. Rappel des dernières réunions

Il est décidé que le comité d'organisation sera limité aux membres de l'atelier, notamment les personnes présentes lors de cette réunion.

Par ailleurs, un rappel de la date, du lieu, du thème, et des premiers éléments apportés à l'organisation de la Fête (chapiteaux, forme, etc.) est présenté.

Concernant le thème de décoration des stands, il est précisé à nouveau que l'objectif est d'obtenir une uniformité.

Le tableau récapitulant les idées proposées est complété :

LES OBJECTIFS	LES IDEES DE CONTENU
Promouvoir les associations	<ul style="list-style-type: none"> - Une activité « phare » de chaque association. - Une plaquette du lieu de la Fête avec le nom des associations occupant les stands. - Des chapiteaux à thème. - Un espace info. - L'idée d'une parade. - Un prix du meilleur stand (les juges seraient les habitants).
Présenter les nouvelles associations	<ul style="list-style-type: none"> - Regrouper les nouvelles associations. - Organiser un parrainage d'associations.
Rendre la Fête conviviale	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un troc, un échange, des dons d'objets. - Organiser une course en sac. - Réaliser une œuvre collective éphémère. - Préparer un programme de la journée à distribuer et installer une sono générale. - Uniformiser la décoration des stands. - Théâtre de rue. - Démonstrations sportives. - Apprendre à danser. - Idée d'une chasse au trésor. - Des jeux géants.
Mettre les associations en réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des échanges entre les associations (un cadeau, par exemple).

Faire la fête	<ul style="list-style-type: none"> - Un bal le soir. - Des jeux (quizz, etc.). - Des chapiteaux à thème. - Un mur d'escalade. - Une structure gonflable. - Des jeux géants. - Des challenges sportifs. - Apprendre à danser.
Promouvoir la Ville	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir des groupes d'artistes de la Ville. - Faire participer les bailleurs.
Débattre	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de débats (avec des thèmes)
S'impliquer dans les associations	<ul style="list-style-type: none"> - Un espace pour le Conseil des Associations, avec une présentation de la Charte, un bilan, etc. - Proposer un livret du bénévole.
Attirer les habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Passage dans les quartiers

L'idée de pouvoir diffuser la Fête sur une radio locale est émise (France Bleu, Fajet, etc.). Il sera demandé au service Communication de la Ville si c'est possible.

Enfin, concernant l'idée des passages dans les quartiers, M. Cheikh propose de passer par des associations de quartiers (les Coteaux, etc.). Il y a quelques années, un char avec une locomotive avait fait le tour de la Ville.

La restauration : M. Cheikh rappelle que Vandoeuvre Animation est d'accord pour assurer cette partie de la Fête. Concernant les bénéfices de VA précise, en tant que président de l'association, que l'achat de produits, la location des frigos, etc. a un coup. Par conséquent, il semble normal que des bénéfices soient réalisés. La bergabelle ajoute que VA a la mission d'organiser les manifestations de la Ville. Ainsi, lorsque l'association réalise des bénéfices, c'est pour les dépenser lors d'autres événements.

Réponse rappelle cependant qu'il avait été proposé de rendre la restauration très accessible financièrement. Le moyen prôné pour y parvenir était la minimisation des prix, le but étant de ne pas faire fuir la population. Il est peut-être possible de trouver un compromis à ce sujet.

Vivre la ville estime qu'il sera difficile de faire comprendre à toutes les associations qu'une exception sera faite pour VA.

MJC Lorraine explique que le souci de Vandoeuvre Animation est avant tout le fait du désengagement de la municipalité sur les concerts. Par ailleurs, si les choses se passent de cette façon, alors les associations pourront en faire de même. Ainsi, la MJC Nomade pourrait très bien exiger d'être payé pour le chapiteau mis à disposition de la Fête. Par contre, si effectivement la restauration engendre des frais, il est tout à fait normal qu'il y ait une rentrée d'argent. Le problème dans ce cas est la question de l'excédent. MJC Lorraine estime que ce souci vient avant tout du statut actuel de Conseil des Associations (un comité consultatif dépendant de la municipalité).

Il reste que plusieurs choses avaient été dites :

- il faut un seul lien pour la restauration,
- il ne faut pas se faire de bénéfices.

Cependant, l'aspect dégustation de spécialités étrangères pourra être conservé. M. DONATI rappelle également que des problèmes d'hygiène et de sécurité avaient été évoqués l'année dernière. Pour respecter toutes les normes, il paraît donc indispensable de confier cela à VA, qui a l'habitude de ce genre d'événements.

Concernant les propos de MJC Lorraine sur le désengagement de la Ville avec les concerts, M. DONATI pense qu'il n'est pas juste de tenir de tels propos.

Enfin, il tient à dire que si VA doit faire des bénéfices sur la Fête des Associations, ils devront alors être comparés au coût de la manifestation.

D'hier à demain explique que Vandoeuvre Animation est présente depuis des années. Baisser le prix des ventes au maximum est une chose. Mais il ne faut pas oublier qu'il y aura des achats et du personnel.

Pour MJC Lorraine, les associations sont libres de s'engager dans le Fête. S'il est normal que Vandoeuvre Animation se charge de la restauration, encaisser des bénéfices irait contre l'esprit de la Fête fixé dès le départ. Par contre, cet excédent peut servir à réunir plus tard tous les participants pour se retrouver.

L'électricité : L'idée d'installer un point d'électricité fixe avait été émise il y a plusieurs réunions de cela. M. Cheikh a reçu une réponse du CTM. Pour l'édition 2010 de la Fête, les groupes électrogènes seront de nouveau utilisés. Cela reviendra à 1.200,00 € pour la location et le fuel.

La Bergabelle explique qu'il y a un groupe pour les concerts uniquement, et un pour le reste des associations. M. Cheikh se demande si un seul groupe serait suffisant pour quatre chapiteaux.

MJC Nomade pense qu'il faut demander aux personnes du cirque, qui ont l'habitude de savoir ce dont ils ont besoins pour leurs chapiteaux.

Les prochaines réunions de l'atelier auront lieu le

Mercredi 17 mars et 31 Mars 2010 à 18h, Salle du 1^{er} étage de la Mairie

Ordre de jour :

- Travail sur le programme.
- Présentation du matériel de la Ville disponible.